

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/01/25/2021040299/justel>

Dossier numéro : 2021-01-25/08

Titre

25 JANVIER 2021. - Arrêté ministériel prolongeant l'arrêté ministériel établissant un programme de protection des espèces du busard de Montagu (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 10-02-2021 page : 12881

Entrée en vigueur : 20-01-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)